

Conditions générales de vente et de livraison

1. Commande

Ces conditions de vente et de livraison sont valables tant qu'un accord individuel écrit ne stipule pas de dispositions différentes. Les conditions contractuelles différentes de l'acheteur ne nous engagent pas dans la mesure où nous ne les avons pas reconnues expressément et par écrit.

Toutes les cotations de nos offres et de nos tarifs sont sans engagement et restent fermes uniquement pendant le délai que nous avons fixé pour l'acceptation de l'offre. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'endommagement ou de perte de dessins, échantillons, modèles etc. qui nous auraient été confiés par l'acheteur sauf faute intentionnelle et négligence grossière. Les documents techniques ou échantillons réalisés par nous restent notre propriété et ne peuvent être ni reproduits ni communiqués à des tiers. Ils sont confidentiels tout autant que l'offre. Dans le cas où une vente ne serait pas réalisée, nous sommes en droit d'exiger leur restitution.

2. Prix

Nos prix sont basés sur les prix des matières premières et les salaires actuellement en vigueur. Nous nous réservons expressément le droit de procéder à des modifications de prix qui s'imposent jusqu'au jour de la livraison. Nos prix s'entendent départ usine sauf accord contraire.

3. Conditions de paiement

a) 30 jours à partir de la date de la facture, net sans escompte
b) paiement d'avance
c) contre accreditif irrévocable, confirmé par la banque UBS AG, succursale Oerlikon, CH-8050 Zurich, payable 30 jours après la date de l'attestation de prise en charge par le transporteur. Tous les frais bancaires à l'étranger sont à la charge du demandeur. Validité de l'accréditif 8 (huit) semaines après la livraison.

4. Réserve de propriété

Le fournisseur reste propriétaire de la livraison complète jusqu'à réception complète des paiements contractuels. Avec la conclusion du contrat, l'acheteur autorise l'inscription ou l'annotation à ses frais de la réserve de propriété dans les registres publics, livres ou similaires selon les lois en vigueur.

5. Délais de livraison

Les délais de livraison indiqués courent à partir de la date de la confirmation de commande écrite ou débutent à partir de la réception du paiement d'avance ou à partir de la confirmation de l'accréditif, mais jamais avant la réception des documents à fournir par l'acheteur. Ils seront respectés dans la mesure de nos possibilités mais ne sont pas contractuels.

6. Livraison

Une partie de nos produits n'est livrée que dans des cartons standard. Nous sommes donc contraints d'obliger nos acheteurs d'accepter les tolérances quantitatives qui en résultent. En tant qu'usine de fabrication, nous refusons tout retour ou échange de marchandises dû à une commande en surnombre ou mal définie. Si une quantité de livraison minimale est impérative, ceci doit être stipulé expressément lors de la passation de la commande.

7. Transfert de la jouissance et du risque

Le transport des marchandises se fait aux frais et aux risques de l'acheteur. Lorsque nous sommes chargés du transport, celui-ci se fait pour le compte et aux risques de l'acheteur.

8. Assurance

L'acheteur est chargé de la souscription d'une assurance de biens ou en responsabilité civile dans le pays destinataire de nos marchandises. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'absence d'une telle garantie du risque.

9. Outillages

Par une participation aux frais pour les outillages, l'acheteur acquiert le droit exclusif pour les pièces fabriquées au moyen de ces outillages mais non aux outillages eux-mêmes, lesquels restent la propriété du fournisseur qui en garde la possession (voir également nos Conditions particulières). Le renouvellement et les modifications d'un outillage sont à la charge de l'acheteur. Après une période de 5 (cinq) ans sans nouvelle commande, nous pouvons disposer librement des outillages.

10. Contrôle et acceptation de la livraison

L'acheteur doit contrôler la livraison à la réception et nous déclarer par écrit les éventuels défauts dans un délai de 8 (huit) jours. En cas d'omission de cette déclaration, la livraison est considérée comme acceptée.

11. Garantie

Les raccords STRAUB et leurs composants qui présenteraient des défauts de fabrication ou de matière seront remplacés gratuitement ou un avoir sera établi pendant une durée de 5 (cinq) ans (exception: STRAUB-PLAST-PRO, STRAUB-SQAURE-FLEX, STRAUB-REP-FLEX und STRAUB-CLAMP ⇒ 2 ans) à compter de la date de livraison départ usine. Les produits faisant l'objet d'une réclamation pendant la période de garantie sont à retourner à notre usine CH-7323 Wangs/SG pour contrôle. Le remplacement de raccords ou de leurs composants défectueux ne se fait qu'après constat par notre service de contrôle qui devient final et inattaquable par la suite.

Nous refusons toute garantie pour des raccords qui auraient été montés de manière non conforme à nos consignes de montage. Ceci reste valable même dans le cas de conditions d'achat contraires de l'acheteur.

12. Responsabilité

Pour tous les dommages qui sortent de nos obligations de garantie, surtout les dommages consécutifs à une conception ou un fonctionnement défectueux des raccords fabriqués dans notre usine, notre responsabilité ne sera engagée que dans les limites des dispositions légales. Toute responsabilité pour des dommages dus à la corrosion sur le raccord et des dommages en lien avec des composants qui ne sont pas fabriqués dans notre usine, est expressément exclue.

13. Modification de la commande par l'acheteur

Dans le cas d'une modification contractuelle de la commande en cours (quantité, dimension, matériau, etc.) par l'acheteur, nous sommes en droit de facturer les pièces déjà fabriquées et/ou les matières premières ou semi-produits devenus inutilisables.

14. Brevets | Droits de propriété intellectuelle

L'acheteur s'engage à nous libérer de tout recours de tiers résultant d'une violation de brevet ou modèle d'utilité ou de toute autre violation de droits de protection ou de droits de propriété intellectuelle.

15. Code de Conduite

Le code de conduite s'applique conformément à la politique du groupe Aliaxis.

16. Trade Compliance

La Trade Compliance Policy générale de STRAUB Werke AG s'applique.

17. Lieu d'exécution

Pour tous les droits et obligations découlant de l'acte juridique, Wangs est le lieu d'exécution pour les deux parties.

18. Lieu de juridiction et droit applicable

Pour tout litige découlant du présent contrat, les tribunaux de droit commun dont dépend Wangs/commune de Vilters sont compétents. Le droit suisse est applicable au rapport juridique entre les parties contractuelles.

19. Acceptation

Sans contre-proposition dans un délai de 10 (dix) jours, les Conditions de vente et de livraison ci-dessus sont considérées comme acceptées par l'acheteur.

03_2023

VZ3.01.02.01_AGB-CH

STRAUB Werke AG

Straubstrasse 13, CH - 7323 Wangs

Tel : +41 81 725 41 00 | straub@straub.ch

www.straub.ch

straub 

the original